
Le Petit Largnysien

Septembre 2020, n° 1

Ce journal vous est proposé par la commission « journal communal » mis en place par le nouveau Conseil Municipal.

Il est imprimé par nos soins, merci de ne pas le jeter sur la voie publique



Le nouveau conseil municipal



Meritxell Lefranc-Carbonnel
Maire



Laurent Leclere
1er adjoint



Martine Potel
2ème adjoint



Bruno Le Roy
Conseiller



Hélène Levasseur
Conseillère



Antoine Espes
Conseiller



Marie Line Paulet
Conseillère



Serge Montanaro
Conseiller



Marie-Claire Boutroux
Conseillère



Christodoulos Christodoulou



Christine Delagrance
Conseillère

Le Petit Lagnysien

Informations



Horaires d'ouverture au public:

Mardi : De 13h30 à 19h

Pour contacter la mairie :

Adresse: 2 rue Saint-Denis 02600 Lagny-sur-Automne.

Téléphone : 03 23 96 71 10

Adresse mail: communelagnysurautomne@orange.fr

Page facebook: <https://www.facebook.com/LagnySurAutomneOfficiel>

Permanence des élus:

Les mardis de 18h à 19h

SECOURS: SAMU 15, POLICE 17, POMPIERS 18

Les agents municipaux



À gauche: Mathilde, secrétaire de mairie

Au centre: Pierre, agent communal

À droite: Véronique, agent d'entretien

Vos Fruits et Légumes de proximité

À compter du 30 septembre 2020, un maraîcher s'installera sur la place de 16h30 à 18h tous les mercredis.

**Vente de fruits
et légumes**

**de notre région,
local,**

de saison



Info Travaux :

Les Travaux de sécurisation engagés par le précédent conseil municipal concernant une partie de la traversée du village débuteront la semaine 43.

Ils seront réalisés par l'Entreprise Croquet avec comme maître d'œuvre,
l'ADICA

Etat-civil

Décès

C'est avec regret que nous vous faisons part du décès de Madame Josiane POTEL née MAILLARD, 91 ans, doyenne de notre village. Toutes nos pensées vont à la famille.

Mariage :

La commune souhaite tous ses vœux de bonheur à Monsieur et Madame DUBOIS.

Recensement de la population

Recensement du 20 janvier au 21 février 2021



Mathilde Jacquot la secrétaire de mairie sera votre agent recenseur .

Les données récoltées sont confidentielles. Ces dernières serviront les études statistiques ainsi que le calcul des dotations de l'Etat. L'Administration fiscale n'aura pas accès à votre questionnaire.

Covid-19

Des masques sont encore disponibles en mairie.


N'hésitez pas à venir en récupérer jusqu'à épuisement du stock.

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour d'une zone touchée par le virus, composez le 15



Cloche de l'église



Vous avez sans doute pu constater que la cloche de l'église ne sonne plus depuis quelques temps ...

L'entreprise chargée de la réparation est passée mais le mécanisme est hors-service.

Il faudra donc attendre plusieurs mois avant de pouvoir entendre de nouveau retentir la cloche.

Patience !!!

Le Petit Lagnysien

Quelques nouveautés !



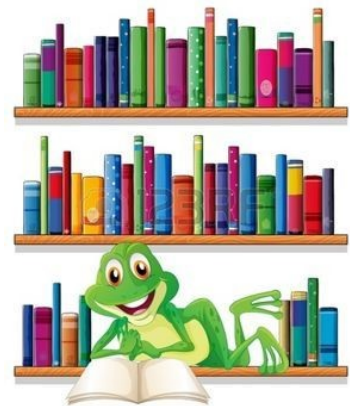
Mise en place d'une garderie scolaire à partir de septembre 2020:

- De la petite section de maternelle jusqu'au CM2
 - Dans l'école de Lagny-sur-Automne
 - Les lundi, mardi, jeudi et vendredi
 - À partir de 7h30 le matin / jusqu'à 18h30 le soir
 - Renseignements et inscriptions directement à la mairie.
-

Espace de livres-échanges sur la place de la mairie

(Dans l'ancienne cabine téléphonique)

Merci de respecter le règlement que vous trouverez sur place.



Une poubelle jaune est mise à disposition derrière le kiosque à livres pour le téléthon.

Vous pouvez y déposer tous les types de papiers (journaux, prospectus...) mais pas de carton.

Le petit mot du comité des fêtes



Comme vous avez pu le constater, toutes les activités du comité des fêtes ont été

annulées depuis le début de l'année. Ce n'est pas de gaité de cœur mais Covid-19 oblige....

Sachez que nous le regrettons

vivement mais nous nous tenons prêts pour une éventuelle reprise de la vie « normale » de notre village et de ses loisirs et cela le plus rapidement possible.

Nous espérons que malgré tout, vous vous portez bien.

À bientôt,

Les membres du comité des fêtes.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement!

L'attestation de participation à la JDC vous permet :

- d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire
- de vous engager dans une forme de volontariat, militaire ou civil.

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent votre anniversaire), filles et garçons, vous devez effectuer votre recensement citoyen ou militaire.

Le recensement citoyen :

Quels avantages ? Le recensement est une démarche **citoyenne**, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui vous permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à vos 18 ans.

Où effectuer le recensement citoyen ?

- à la mairie de votre domicile

Quels documents sont nécessaires ?

- une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française),
- un livret de famille.

Pour rappel:



Le site de la communauté de communes:

<https://www.cc-retz-en-valois.fr/>



Le site de la mairie de Villers-Cotterêts :

<https://www.mairie-villerscotterets.fr/Page/Accueil>

À venir prochainement: le site de la mairie de Largny... en attendant, retrouvez toutes les informations sur la page



Prochaine commémoration

Le mercredi 11 novembre 2020 à 11h00.

Vous êtes tous conviés au pot de l'amitié qui se déroulera après la

Guide du bon voisinage

La mairie vous offre ce guide du bon voisinage.

Vous y trouverez des conseils pour régler les problèmes de voisinage :

- A qui s'adresser ?
- Quelles procédures ?
- Quels droits ?
- Quelles obligations ?
- Quelles sanctions ?

Les principaux thèmes traités sont les suivants: Le bruit (chantier, voisinage, véhicules...), le mur mitoyen, les antennes, les animaux domestiques, errants...



Nous comptons bien entendu sur le civisme de chacun pour bien vivre ensemble dans notre village.

Pour information:

Boite aux lettres de la poste (sur la place): un ramassage se fait tous les jours. Attention, si celle-ci n'est pas alimentée, elle risque de disparaître...

Les prochaines **collectes des verres** se feront le 23 septembre et le 25 novembre 2020.

Les poubelles ménagères et de tri sélectif sont à sortir **la veille (mardi soir)** et à rentrer au plus tôt dès la collecte effectuée.